

EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Bordj Badj Mokhtar
NIF :00216001808337

AVIS DE CONSULTATION
N ° 13 / AT / DOT 50 / CH -FS/ 2025 Relance

Algérie Télécom informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation nationale N°09/AT/DOT50/CH FS/2025 relative à: Location de matériel de transport et engins pour la DOT de Bordj Badji Mokhtar», que cette dernière a été déclarée infructueuse.

La Direction Opérationnelles des Télécommunications de Bordj Badji Mokhtar lance un avis de consultation nationale pour : **Location de matériel de transport et engins pour la DOT de Bordj Badji Mokhtar/Relance**

Conditions de participation :

La participation à la procédure de consultation est destinée à toutes personnes physiques ou morales de droit algérien titulaires de registre de commerce comprenant les codes d'activités intitulés 603007 et/ou,604105, 604102 location de matériel et/ou location de bus touristiques (sauf pour le transport des personnes) avec et sans chauffeur.

Les représentants des prestataires intéressés peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, accompagnés du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après :

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Bordj Badj Mokhtar
Bureau Fonctions Support
Adresse: Cité nouvelle Bordj Badji Mokhtar

Contre le paiement, auprès du ccp d'un montant de **deux mille dinars algériens (2 000 ,00 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte ccp : **381772 CLE 72**

Présentation des offres :

Le soumissionnaire devra déposer une offre séparée portant l'ensemble des documents du dossier de la consultation, à savoir :

- 1- D'un dossier administratif : Inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'avis de consultation et la mention « **Dossier administratif** »
- 2- D'une offre technique : Insérée dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'avis de consultation et la mention « **Offre technique** »
- 3- D'une offre financière : Insérée dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'avis de consultation et la mention « **Offre financière** »

Les trois enveloppes ci-dessus, comportant le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière, doivent être insérées dans une enveloppe unique, cachetée et anonyme, ne comportant que les indications suivantes :

Avis de consultation nationale
N° 13/AT/DOT 50/CHFS/ 2025/relance

Location de matériel de transport et engins pour la DOT de Bordj Badji Mokhtar

ALGERIE TELECOM EPE/SPA RC 02B 18083

Capital social : 115.000.000.000 DA

Siège Social : Route Nationale n°05,Cinq Maisons, Mohammadia-16200-Alger

NIF : 000 216 001 808 337

NIS : 000 216 290 656 936

www.algeriatelecom.dz

Email : contact@at.dz

Tél : +213 (021) 82 38 38

Adresse : Cité nouvelle Bordj Badji Mokhtar
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Bordj Badji Mokhtar
Bureau Fonctions Support
Adresse: Cité nouvelle Bordj Badji Mokhtar

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours calendaires** de **08 h00 à 14h00** à partir de la première date de parution du présent avis sur le site web: www.safqatic.dz.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.